

DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Sept. / Oct. 2018



Jean-Pierre KLEIN

« Alzheimer et forces de vie »



Contre l'âgisme :
«Égaux à tout âge» (p.3)

ÉDITO



Notre invité Jean-Pierre Klein nous montre combien, même avec une pathologie Alzheimer, chaque être humain reste une force de vie et doit donc être respecté comme tel dans une société qui doit refuser l'âgisme au niveau français comme au niveau européen.

C'était bien le message de ce superbe congrès des âges et du vieillissement de début septembre dont vous retrouverez quelques illustrations en dernière page et dont une synthèse nous est présentée par Marie-Armelle Labouere, résidente d'un établissement des Côtes-d'Armor.

Nous sommes dans une époque charnière. En effet les mobilisations de janvier-mars, auxquelles nombre d'entre vous ont participé, ont débouché sur cette consultation sur le grand âge et l'autonomie voulue par le Président Macron et la ministre Agnès Buzyn.

Il est essentiel que les personnes âgées, les familles, les professionnels et les directeurs y participent largement. Tout comme il est utile de continuer à signer la pétition afin que les pouvoirs publics mesurent combien ils devront s'engager fortement dans la voie qu'ils ont tracée suite à la détermination affirmée de tout le secteur.

La mobilisation a réussi. Voici venu le temps de l'échange avec les pouvoirs publics en espérant qu'il ne sera pas utile de recourir à d'autres mobilisations et que cette fois-ci nous serons tous réellement entendus.

Pascal Champvert
Président de l'AD-PA,
Vice-Président EAN



SOMMAIRE

CITOYENNETÉ

3 - «Égax à tout âge»

L'INVITÉ

5 - Alzheimer et forces de vie

INFOS

8 - Formations
- Voyage d'études : le modèle finlandais
- Salons Age 3

ACTUALITÉS

9 - Règlement Général sur la Protection des Données
- Lancement de la concertation: «Grand âge et Autonomie »
- Pour une société inclusive, ouverte à tous

COLLOQUE

10 - « CITOYENNAGE » : Les personnes âgées s'expriment

POSITIONNEMENTS

12 - Croisière, Alzheimer et Discrimination
- Aide aux personnes âgées : l'AD-PA salue les déclarations d'E. Macron
- Secteur de l'aide aux personnes âgées : le mouvement continue
- Canicule : une surmortalité inacceptable

EMPLOI

13 - Recherches - Offres

LIVRES

14 - Notre sélection

COLLOQUE AD-PA

16 - Congrès des âges et du vieillissement

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

I - Nouveaux correspondants AD-PA
II - Besoin - Désir - Attente (seconde partie)

L'encart spécial est adressé uniquement aux adhérents AD-PA

DIRECTEURS au service des personnes âgées
3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -
courriel : ad-pa@orange.fr
Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -
Conception et Maquette : S. RENAULT - Imprimeur : IMP. BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926 -

« ÉGAUX À TOUT ÂGE »



UNIVERSAL DECLARATION OF HUMAN RIGHTS

#STANDUP4HUMANRIGHTS

Entre le 1er octobre (Journée Mondiale des Personnes Âgées) et le 10 décembre (70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme), AGE Platform Europe, avec le soutien de ses partenaires, dont l'AD-PA, et d'autres organisations de la société civile, lance la campagne «Égaux à tout âge, 70 jours contre l'âgisme». Rejoignez cette campagne pour montrer que Les Droits de l'Homme ne diminuent pas avec l'âge !

Le 10 décembre marquera le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 Décembre 1948 à Paris.

La Déclaration énonce les droits universels dont une personne bénéficie, en tant qu'être humain, quelle que soit son âge, sa nationalité, son lieu de résidence, sa langue, sa religion, son origine ethnique ou tout autre statut. Un document clé, qui est la base des Droits de l'Homme internationaux et des politiques qui assurent que toute personne puisse vivre dans la liberté, l'égalité et la dignité.

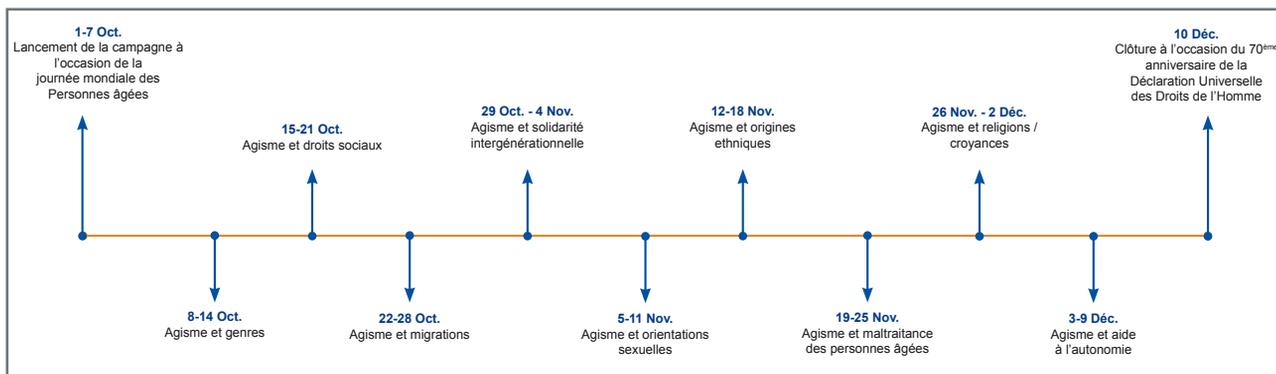
La commémoration de ce 70^{ème} anniversaire permet de nous souvenir que les Droits de l'Homme ne diminuent pas avec l'âge !

L'âgisme, une question de droits de l'Homme

L'âgisme est la discrimination par l'âge. Comme d'autres discriminations, l'âgisme peut prendre diverses formes allant du stéréotype, aux mau-

vais traitements et aux abus. L'âgisme est souvent « structurel », c'est à dire soutenu par notre société et ses institutions au travers de lois, de politiques, de pratiques ou de la culture. Cela conduit à ce que de nombreuses violations des Droits de l'Homme basées sur l'âge passent inaperçues ou sont généralement admises, y compris par les personnes âgées elles - mêmes qui souvent ne savent pas que leurs droits sont transgressés. Dans ce contexte, les effets négatifs de l'âgisme ont tendance à être niés ou ne sont pas considérés comme graves et nuisibles contrairement à d'autres formes de discrimination, et nous ne parvenons pas à prendre des mesures efficaces pour les contrer.

Cependant, l'âgisme est un obstacle majeur à l'inclusion sociale et la participation des personnes âgées. Les stéréotypes et discriminations liés à l'âge sont enracinés dans notre société et créent des inégalités, ce qui empêche les personnes âgées de profiter pleinement de leurs droits.



Une grande campagne de sensibilisation

En s'appuyant sur les progrès réalisés au niveau de l'ONU pour promouvoir les droits des personnes âgées, AGE lance la campagne «Ageing Equal (Égales à tout âge)» pour communiquer sur la façon dont l'âge affecte ou affectera chacun de nous au cours de notre vie. Le but de cette campagne est de sensibiliser sur l'âge afin d'en faire la première étape de ce combat.

La campagne dans la pratique

La campagne durera 70 jours, à partir de la Journée Mondiale des personnes âgées qui a lieu le 1^{er} octobre jusqu'au 10 décembre 2018.

Chacune des 10 semaines de la campagne couvrira un thème spécifique pour illustrer l'effet de l'âge et la façon dont il affecte les différentes communautés de notre société. Les organismes pour l'égalité de traitement et les organisations de la société civile sont invités à soutenir et à donner leur point de vue en incorporant la perspective de leurs propres communautés.

Agissez contre l'âge !

La campagne sera menée principalement sur les réseaux sociaux. Un blog dédié fournira des mises à jour régulières sur la campagne et ses différents thèmes afin d'aborder cette problématique sous différents angles. Vous êtes plus que bienvenus pour ajouter votre propre point de vue et pour nous aider à parler de l'âge !

Vous pouvez participer à la campagne

- En changeant votre photo de profil pour inclure un Twibbon (filtre à thème) ;
- En partageant vos histoires et témoignages au sujet de votre expérience de discriminations liées à l'âge et comment vous agissez pour lutter contre l'âge de tous les jours ;
- En communiquant sur la campagne et ses messages clés sur vos propres réseaux sociaux, en utilisant les outils disponibles sur le blog de la campagne et le hashtag #AgeingEqual.

Retrouvez l'ensemble des informations sur cette campagne dans la lettre électronique hebdomadaire «Adhérents AD-PA» du 1^{er} oct.



NOUS SOUTENONS
VOTRE MISSION

INCONTINENCE

Découvrez les solutions amd



FABRICANT FRANÇAIS
de protections pour fuites urinaires

PRESTATAIRE
d'établissements publics et privés

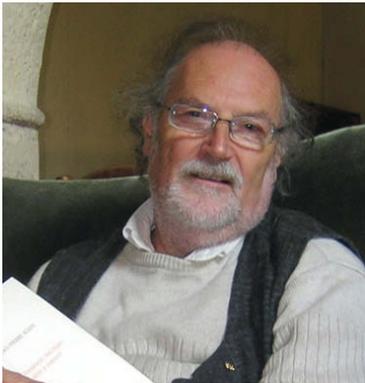
+ 1700
établissements

**PARTENAIRE
DE L'AD-PA**

UN CONCEPT UNIQUE

Contactez-nous
au 04.66.80.77.01

ACTIV MEDICAL DISPOSABLE
mail : amdfrance@activmed.eu
www.amd-incontinence.com



Jean-Pierre KLEIN Psychiatre et Psychanalyste Précurseur de l'art-thérapie en France

« Il y a dans l'âme trois modalités du temps (...) Le présent du passé, c'est la mémoire ; le présent du présent, c'est l'intuition ; le présent de l'avenir, c'est l'attente. » Augustin, Confessions Livre XI

La mémoire se conjugue toujours au présent. La réminiscence est une construction. Si les souvenirs s'estompent, quelle qu'en soit la raison, y compris physiologique comme il est de règle, ou affective, ou organique comme dans la maladie d'Alzheimer, il est difficile de s'inventer rétrospectivement un sens à son existence, une destinée issue de la remémoration des événements de son passé ordonnés de manière à faire un semblant de cohérence. Difficile aussi d'insérer son présent dans l'attente d'un avenir redouté dont on esquive l'évocation.

Perdre gravement la mémoire devient ainsi être incapable de donner un sens homogène à sa vie. Celle-ci se résume à des instants suivis d'instant peuplés de restes non toujours perçus comme restes. Restes emplis de retours d'un passé revécus dans le moment présent, en confusion temporelle : une femme fait par exemple appel à la présence d'un mari disparu dont elle s'étonne qu'il ne réponde pas. « Où il est passé ? », demande-t-elle, jouant sans s'en apercevoir sur le terme « passé ».

Le passé n'est pas aboli non évoqué comme passé mais comme résurgence non appréhendée comme telle dans les hoquets illusoire du présent. L'imparfait n'est plus que dans l'affleurement de liens affectifs dont l'objet n'est plus, ce que la personne ignore. De même pour le surgissement de gestes professionnels ou domestiques, de tics de comportement ou de langage. Comment tirer les leçons de l'acquis, si les

gestes, les mots, les ambiances, les petits riens de la quotidienneté enfuis se mettent à se manifester dans le présent comme s'ils étaient actuels ? Comment en faire la somme, (la réponse approximative des charades de notre existence), si ces fragments réapparaissent isolés ? Comment retrouver son existence si l'on n'est pas ouvert au-devant de soi et si l'on ne se sent pas comme l'aboutissement d'une série de sentiments, d'événements, de répétitions de sa vie personnelle, amoureuse, familiale et professionnelle ?

Ne reste que quelques formes qui s'imposent, mais ce fond tend lui-même à se disperser, sauf par éclairs où la perception fugace d'une continuité perdue fait basculer dans l'humeur dépressive.

Pas de passé, pas de futur, le présent lui-même finit par ne plus s'inscrire, envahi de réminiscences niées comme réminiscences, et de perplexité sur la temporalité et l'identité de ses proches familiers assimilés aux visages inconnus.

Quel est l'intérêt de la médiation artistique et de l'art-thérapie ? Même réduite dans le seul temps d'une séance d'atelier, l'expression artistique est rétablissement d'une temporalité si on la conçoit, non pas (seulement) comme une astuce pour faire revenir un peu de mémoire, mais comme une tension vers la construction d'une forme, donc vers un avenir certes relatif à un futur im-

médiat dans un mouvement protensif, proces-
suel. Et aussi d'une séance à l'autre, même si la
personne n'en voit pas d'abord la continuité.

Les séances d'art-thérapie réintroduisent chaque
fois de petits moments de temporalité préservés,
recouverts, ne serait-ce que dans la poursuite
d'une ligne tracée, la réalisation d'une produc-
tion, le dialogue formel des réponses d'une
tâche à l'autre. Le tout est encadré : en amont,
par le déplacement vers le lieu de l'activité, la
mise d'une blouse, le choix des couleurs, leur
mélange, la préparation du papier ou de la toile;
et en aval, par le nettoyage et le rangement,
même plus ou moins symboliques.

Ces mini-séquences réinstaurent un avant, un
pendant, et un après. Ce «pendant» même est
progressif, tendu vers l'obtention d'un ensemble,
d'un «tableau» par exemple qui est le résultat du
palimpseste des touches successives.

Les forces de vie

L'expression, qu'elle soit plastique, gestuelle,
vocale est comme une main tendue vers soi, qui
à la fois retient dans le filet de ses doigts ce qui
disparaît, et figure cette disparition même.

Ses moteurs sont :

- les forces de vie résiduelles des investisse-
ments passés de la personne dans sa profes-
sion, ses goûts, ses loisirs, qui se retrouvent
convoqués dans l'expression présente,
témoignage d'une habitude et d'un savoir-
faire, des possibilités qu'on avait jadis avec
la matière, qui persistent encore un temps :
tel ancien comptable bourrera de chiffres son
tableau, telle couturière s'appliquera sur les
motifs de la robe d'un personnage, etc.
- les forces de vie réactionnelles de protesta-
tion voire de colère contre l'empiétement de

ce qui constitue les fondements de sa per-
sonnalité : telle improvisera à grands coups
de gestes rageurs une production picturale
balafrée de son exaspération, tel autre ma-
niera avec force la terre pour la façonner
ensuite en modelage, etc.

- des forces de vie de réappropriation qui, à
défaut de trouver ou donner un sens aux
phénomènes qui envahissent la personne,
essaient parfois maladroitement de s'en sai-
sir un peu en les figurant. On leur rapproche-
ra les forces de vie en témoignage de cette
terrible épreuve existentielle, de ce qu'elle
tente de communiquer à son entourage. «
Dedans c'est vide », dit l'une d'elles qui intro-
duit un espace central dans son collage.

L'expression artistique n'est pas qu'extériorisa-
tion dans l'instant. Accompagnée par un art-thé-
rapeute ou un médiateur artistique profession-
nels qui connaissent de l'intérieur l'art proposé
et ont été formés à l'accompagnement, l'expres-
sion se complète et se transforme peu à peu, elle
introduit du mouvement dans un présent immo-
bilisé.

Être Sujet de son acte

La personne est Objet de ses pertes qui s'im-
posent à elle, on pourrait écrire ces pertes comme
si elles lui étaient étrangères, elle assiste à sa
descente dont elle se rend compte par moments,
même quand elle est «détériorée», comme on le
dit horriblement. Elle est victime de sa diminution
progressive. Et voilà qu'aidée par le médiateur
artistique, elle prend des pinces, des crayons,
des fusains, des pastels, d'Objet elle devient
Sujet. L'art-thérapie est une tentative d'inverser,
le temps de l'atelier, la malédiction de l'Alzhei-
mer en mettant les patients en situation d'être
créateurs malgré tout. Si les mots les quittent, ils

LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ASSOCIATIONS.

Avec des services spécifiquement adaptés aux besoins et attentes
des associations gestionnaires, le Crédit Mutuel vous permet
de consacrer **le maximum de votre énergie à votre mission.**

**UNE BANQUE QUI ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS DANS LEURS PROJETS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

Contact pour toute information : CNCMOBNL@creditmutuel.fr



peuvent s'adresser à d'autres langages que le langage verbal : langages plastiques, corporels et gestuels, sonores, entre autres. Wittgenstein dans sa proposition 7 et dernière de son *Tractatus logico-philosophicus* (1921) affirme : « Ce dont on ne peut pas parler, il faut le taire », mais l'artiste, lui, sait qu'il peut figurer l'indicible au-delà ou à la place des mots.

Non seulement le patient peut en attester à sa façon, mais il peut nous transmettre un peu de cette terrible expérience existentielle de s'échapper à soi-même. Il expérimente comment, quelques instants, quelques minutes, ne plus se laisser échapper, surmonter, et même surpasser l'épreuve.

Réussir à ébaucher quelques traces de couleur et en composer un ensemble, nous ne pouvons parler de tableau à ce stade, c'est inclure la destruction dans un mouvement de construction. Nous pourrions trouver des équivalents dans d'autres propositions que la peinture : choix des mots, agencements des phrases, inventions de petites histoires, de poèmes, ou d'une chanson; élection puis découpage d'images pour constituer un collage obtenu par une suite d'opérations; gestes devenant attitudes mises ensuite en mouvement puis en interaction avec les autres, puis assortis de mots pour aboutir à une saynète théâtralisée ; etc.

La mise en situation de création éphémère pour les malades atteints d'Alzheimer leur permet ainsi de devenir, au moins le temps de l'atelier, non seulement un peu plus sujets de ce qui leur échappe, mais aussi de laisser une trace, un témoignage qu'ils ne se sont pas complètement

« laissés faire ».

L'intérêt de l'art-thérapie et de la médiation artistique est certes à son résultat sous forme de productions, mais il est surtout au processus qu'elle enclenche dont on peut espérer qu'il serve quelque peu de modèle à la personne réincluse, au moins de temps à autre, dans notre temporalité commune. « Faire œuvre c'est exister, à travers l'œuvre, en avant de soi. », écrit le philosophe phénoménologue Henri Maldiney. (« Une forme qui se signifie en se formant », postface à J.-P. Klein, *Penser l'art-thérapie*, PUF, 2012). La découverte étonnée par l'entourage des productions de « son » malade ouvre aussi à la possibilité de le vivre autrement qu'en termes de manques.

L'art-thérapie restaure la force de créer. L'existence est un projet. L'art-thérapie rétablit par moments la dynamique de l'existence.

« Qu'est-ce qu'un homme révolté ? Un homme qui dit non. Mais s'il refuse, il ne renonce pas : c'est aussi un homme qui dit oui, dès son premier mouvement » Albert Camus, *L'homme révolté*, 1951.

J.-P. KLEIN

Fondateur de l'association art-&thérapie // Directeur de l'INECAT (Institut National d'Expression de Création, d'Art et Transformation) // Psychiatre, Président de l'Association internationale de thérapie et de relation d'aide avec médiation artistique, Auteur d'ouvrages sur « L'art-thérapie » // Directeur de publication de la revue Art & thérapie

■ INITIATION À L'ART THÉRAPIE JEAN-PIERRE KLEIN

L'art-thérapie, c'est une plongée dans vos capacités créatrices enfouies, dans vos forces les plus profondes, nourries par votre histoire personnelle, mais qui vous révéleront que vous êtes beaucoup plus que ce que vous croyez... Ce livre est rédigé avec un ton personnel et plein de vie par le professionnel le plus reconnu en France, à la fois thérapeute et artiste, dans un esprit vivant et non-conformiste, sans pédanterie, mais basée sur une connaissance du sujet extrêmement solide. Jean-Pierre Klein vous propose une promenade inattendue, qui vous fera découvrir les principes théoriques de l'art-thérapie, des exemples vécus et des études de cas, des leçons, pour mettre vous-même en pratique. Un vrai parcours d'initiation aux richesses de l'art-thérapie : partez donc à la découverte de votre puissance créatrice !



ÉDITIONS MARABOUT - 256 p. - 15,90 €

AD-PA Formation

DIRIGER SANS S'ÉPUISER :
17 oct. - PARIS

**COMMUNICATION POSITIVE ET
MANAGEMENT :**
20 au 22 nov. ALSACE

CPOM / EPRD :
26 et 27 nov. - PARIS

Informations et inscriptions : formation@ad-pa.fr



VOYAGE D'ETUDE A HELSINKI

Le modèle finlandais
19 au 23 novembre 2018

Pour mieux comprendre le modèle finlandais de l'aide aux personnes âgées, DIALOG organise un voyage d'étude à Helsinki en partenariat avec AD-PA.

Inscrivez-vous sur ad-pa@orange.fr et bénéficiez d'une réduction de 200 €*.

*Offre valable pour toute adhésion en cours



Retrouvez l'AD-PA
sur les salons Age 3 :

2018

8 Novembre . Strasbourg
29 Novembre . Lille



Age & Handicap

CONGRÈS EXPO | 2018

DES STRUCTURES, SERVICES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT, DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Programme et inscription sur www.age-3.fr

C. INÉDIT - 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES - 59000 LILLE - TÉL. 03 28 38 99 50 - E-MAIL : pdemars@cinedit.eu

**Adecco
Medical**

Depuis 50 ans,
ensemble nous contribuons à soigner !

CDI, CDD, intérim, vacation, assessment, évaluation de candidats, plan de communication ...

Les solutions en ressources humaines, c'est notre spécialité !

Partenaire AD-PA et des professionnels de santé, Adecco Medical vous accompagne pour (h/f) :

- Les infirmiers, Aides-soignants, AMP, ASH...
- Les Médecins
- Les métiers de la Rééducation
- Les Cadres et Dirigeants



adeccomedical.fr / @AdeccoMedical

0 800 007 006 Service & appel gratuits

24h/24
et 7j/7

50!
ans!

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Dans notre précédent numéro nous vous présentions les modifications que va entraîner le RGPD. Depuis l'AD-PA a écrit au Directeur général de la cohésion sociale. Voici les échanges:



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COHÉSION SOCIALE

Paris, le 20 AOUT 2018

Service des politiques sociales
et médico-sociales
Sous-direction de l'autonomie
des personnes handicapées et des personnes âgées

Le directeur général de la cohésion sociale

à

Monsieur le Président
Association AD-PA
3 impasse de l'Abbaye
94 100 Saint Maur

Objet : mise en œuvre du Règlement européen sur la protection des données (RGPD)

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de vos préoccupations concernant la mise en œuvre du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (...) ainsi qu'à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Comme vous l'indiquez dans votre courrier du 19 juillet 2018, les conditions de désignation du délégué à la protection des données (articles 37 et 38 du règlement précité), la constitution et la tenue d'un registre des activités de traitement (article 30 du règlement précité), la définition extensive des données concernant la santé, le renforcement des procédures d'information et d'exercice des droits de la personne concernée, justifient que nous évoquions ensemble les perspectives d'application du RGPD ainsi que les conséquences qui s'y attachent pour les directeurs.

Il est certain à la lueur des textes que ces évolutions ne se limitent pas au secteur de l'aide aux personnes âgées mais visent tout autant les acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

C'est pourquoi je prendrai l'initiative de proposer à la rentrée aux acteurs concernés le principe d'une réunion portant sur les questions d'application de la réglementation RGPD dans les établissements et services médico-sociaux.

Afin que nos échanges soient préparés au mieux, et que le degré d'adaptation que vous évoquez dans votre courrier soit objectivé de la meilleure façon, je me propose d'accompagner cette réunion par le lancement d'une enquête succincte permettant d'évaluer autant que faire se peut la situation dans laquelle se trouvent, au regard de l'application des règles de protection des données, les établissements et services selon leur typologie (échelle du traitement, spectre des catégories de données de santé traitées, traitement des référentiels d'évaluation, déclaration ou demande d'autorisation à la CNIL avant le 25 mai 2018, mesures organisationnelles ou techniques permettant de limiter l'accès aux données personnelles).

Des contacts préalables avec votre association et les autres fédérations du secteur médico-social permettront d'en affiner le corpus afin de mieux cerner les préoccupations des responsables de structures.

Comme vous le savez, L'information sur la protection des données personnelles et des données de santé est assurée par la CNIL ainsi que par l'ASIP santé auprès du public et des organismes. Veuillez trouver les liens vers les informations et documents de référence publiés sur leurs sites internet : <https://www.cnil.fr/fr/sante> et <http://esante.gouv.fr/services/reperes-juridiques/rgpd-le-reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees-personnelles-6>.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur général de la cohésion sociale

Jean-Philippe VINQUANT

LANCEMENT DE LA CONCERTATION: «GRAND ÂGE ET AUTONOMIE »

L'objectif de la consultation engagée ce 1^{er} octobre est de permettre à tous les Français de formuler des propositions concrètes en répondant à la question «Comment mieux prendre soin de nos aînés ?»

Suite aux mouvements du Secteur de l'Aide aux Personnes Âgées de début d'année, le ministère des Solidarités et de la Santé a lancé une grande consultation citoyenne sur le grand âge et l'autonomie.

Au moment de l'élaboration d'une vaste réforme devant découler en 2019 sur un projet de loi, les Français pourront pendant 2 mois répondre librement à la question « Comment mieux prendre soin de nos aînés »?



Participez largement pour faire part de vos analyses et propositions sur : www.grande-consultation-aines.make.org

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, OUVERTE À TOUS

La CNSA a adopté à l'unanimité début juillet un texte sur la société inclusive, préparé dans une très large concertation avec les membres du Conseil et auquel l'AD-PA a particulièrement participé.



Ce texte est porteur d'une vision nouvelle de l'accompagnement des Personnes Âgées et Handicapées. Il s'agit, en effet, de poser les premiers principes d'une société réellement respectueuse de la vulnérabilité quel que soit l'âge des personnes concernées.

De ce point de vue la CNSA porte un projet fort, résolument opposé à toute forme de discrimination par le handicap ou par l'âge, particulièrement engagée dans la lutte contre l'âgisme.

A ce titre, l'AD-PA s'est particulièrement impliquée dans la rédaction de ce document prospectif 2018 et pense qu'il peut être déterminant pour mieux appréhender les logiques en cours comme celles à venir quant à l'évolution du secteur.

« CITOYENNAGE » : LES PERSONNES ÂGÉES S'EXPRIMENT



Marie-Armelle LABOUERE
Résidente de l'Association
**Jeanne GUERNION à Saint-
Brieuc**

Le Congrès des âges et du vieillissement 2018 a été l'occasion pour la démarche Citoyennage d'organiser son tout 1^{er} séminaire national regroupant plusieurs régions de France. M.-A. LABOUERE y représentait la Bretagne et a pris le temps de nous adresser ses impressions.

«A la résidence des Filles du Saint Esprit à Saint-Brieuc (22) où je suis résidente depuis 2004, je fais partie d'un groupe appelé «CITOYENNAGE». Qu'est-ce que c'est ? ... « CITOYENNAGE »: Les personnes âgées s'expriment, les professionnels écoutent.

Dans notre établissement, ce groupe existe depuis 2013. Au début de l'année 2018, lors de notre rencontre avec d'autres établissements, M. le Directeur nous a parlé du congrès et a demandé des volontaires pour aller y assister. Aucune réponse positive ... Alors il a dit «Pourquoi pas?» ... et j'ai dit «Pourquoi pas?» ... et c'est comme cela que j'ai été volontaire pour aller à Paris à ce Congrès, avec un peu d'appréhension quand même ! ... J'avais tort car tout s'est bien passé. J'ai été bien accompagnée, bien entourée.

Le 6 septembre, à 8h du matin, départ pour la gare en taxi avec une résidente, l'animatrice et une aide-soignante de la résidence de Gouarec (22). Voyage sans histoire en TGV et en taxi jusqu'à l'Espace Charenton où nous avons été accueillies chaleureusement par le Directeur de l'établissement de Saint-Brieuc qui nous avait précédées ainsi que notre infirmière coordinatrice et notre gouvernante. Vous devinez bien que Mme PETIT, la résidente de Gouarec et moi avons été l'objet d'une particulière attention de la part de toutes ces personnes et nous les remercions.

QU'AVONS-NOUS FAIT DURANT CES DEUX JOURS ?

Nous avons assisté à des plénières et à des ateliers. Nous avons beaucoup écouté (mais je n'ai pas tout compris) et nous avons un peu participé aussi.

Judi 6 septembre :

La première partie de la plénière «Quelle société inclusive?» a été consacrée aux témoignages «CITOYENNAGE » :

- BRETAGNE : Mme PETIT et moi.
- BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : avec le clip vidéo des « Mémés s'éclatent »
- ÎLE-DE-FRANCE : Mme RICHARD (Abbaye) Mme RENAUD (Bords-de-Marne) Mme STEELAND (ASSAP).

«Une société inclusive est ouverte à tous, s'adapte donc à la singularité, aux particularités de la personne, en lui apportant des réponses adaptées. Elle permet à chaque personne d'accéder à tout - aux droits, aux biens sociaux - quel que soit le lieu où elle vit et quels que soient, ses attentes, ses besoins, ses activités, ses choix de vie ... » (CNSA -2018)

Judi soir dîner - croisière sur la Seine « Les Bateaux Parisiens »

Départ au pied de la Tour Eiffel jusqu'à la Statue de la Liberté. C'était beau à voir : tous ces monuments illuminés ! ..., tous ces ponts sous lesquels nous sommes passés ! Nous avons dîné et vogué au son de la musique et des chansons. C'était féérique, un moment de bonheur ...

Vendredi 7 septembre :

9 h : premier séminaire national de Citoyennage
- Présentation des différentes démarches régionales.

- Partage d'expériences ... (sketchs)

- Comment est-ce que la synthèse a été diffusée et partagée ?

- Suite à la rédaction et diffusion de la synthèse est-ce que des outils, des solutions ont pu être mis en place dans les Résidences ? ...

11 h 30 - PLÉNIÈRE : Enjeux et perspectives du mouvement de l'Aide aux Personnes Âgées.

« Les mouvements sociaux, les nombreux rapports officiels ont mis en évidence les insuffisances du modèle français de l'aide aux Personnes Âgées. Ils ont aussi pointé les conditions dans lesquelles en France les aînés sont trop peu considérés et accompagnés, les familles et les proches sont trop peu soutenus et les professionnels trop peu valorisés. Il devient impératif que la place des Personnes Âgées dans notre société ainsi que l'aide qu'il leur est proposée soient redéfinies et valorisées. »

Il y a eu plusieurs intervenants dont le Collectif « VIEUX DEBOUT ».

14 h 30 - PLÉNIÈRE. Vieillesse et Cohésion sociale.

« Construire une vision positive du vieillissement permet d'ouvrir des possibles tant d'un point de vue individuel que collectif ».

M. de HENNEZEL, psychologue clinicienne et écrivain : «Ce que les aînés ont à nous dire». Il faut écouter les personnes âgées, les faire parler, leurs témoignages peuvent considérablement contribuer à changer l'image des personnes âgées. Il faut encourager la prise de parole des personnes âgées. Le projet « Citoyennage » favorise l'expression des personnes âgées en établissement et à domicile.

Marie de HENNEZEL a évoqué la liberté, la dignité, le choix personnel des personnes âgées... Elle a aussi insisté sur l'art de bien vivre, la sérénité, l'esprit d'enfance ...

« BIEN VIEILLIR C'EST ACCEPTER DE PRENDRE SOIN DE SOI ... »

MES RESSENTIS

J'ai ressenti beaucoup de plaisir :

- à voyager en TGV direct de Saint-Brieuc à Paris sans passer par les gares de Laval et du Mans

- à circuler en taxi dans les rues et boulevards de Paris, feux rouges , feux verts ! ..., circulation étourdissante ! ..., bien vivante ! ...

- à voyager en croisière sur la Seine, la nuit ...

- à rencontrer des gens, une amie ...

- à me sentir dans une vraie vie, une vie normale ...

- à me savoir protégée, accompagnée, en sécurité ...

- à faire la connaissance de la psychologue clinicienne et écrivain M. de HENNEZEL.

J'AI COMPRIS

- que je suis une personne libre.

- que je dois être respectée et que je dois respecter les autres.

- que je peux me permettre de rechercher, d'accepter le bonheur dans ma vie quotidienne, d'exposer mes besoins et mes attentes ...

- que la Société doit changer de regard sur les personnes âgées.

- que les établissements qui accueillent des personnes âgées doivent être « des lieux de vie ».

- que les moyens financiers et en personnel nécessaires à cet idéal doivent être reconnus et accordés par le Gouvernement.

- qu'il ne faut pas baisser les bras, il faut continuer à parler, à se faire entendre ...

CONCLUSION

A ce premier congrès des âges et du vieillissement, on a dit beaucoup de choses, mais peut-on s'attendre à des changements, à des améliorations ? ... Il y a des projets, des souhaits dans les établissements mais qui ne sont pas toujours réalisables parce que les moyens humains et financiers manquent.»

M.-A. LABOUERE

CITOYENNAGE
La parole des personnes âgées

Colloques 2018

GRAND-EST : « Cohabiter, créer et maintenir les liens »
17 octobre LANGATTES (57)

BRETAGNE : « Comment communiquer dans la bienveillance avec des personnes différentes ? »
18 et 19 octobre LOCQUIREC (29)

OCCITANIE: « Échanges entre domicile et résidence »
24 et 25 octobre RODEZ (12)

Vous aussi participez au développement de Citoyennage !
contact@citoyennage.fr

CROISIÈRE, ALZHEIMER ET DISCRIMINATION

La société MSC Croisières a pris la décision de débarquer un couple en Sicile dès le deuxième jour de leur croisière au motif que la dame était atteinte de maladie d'Alzheimer.

Voici bien l'exemple parfait de discrimination dont souffrent aujourd'hui nombre de nos aînés : discrimination par l'âge, discrimination par la maladie.

Sous couvert de protection de la dame et de refus d'assumer des responsabilités que personne n'impose, le croisiériste a interdit à une citoyenne et à son époux de continuer leur croisière.

AVVEC, qui représente les personnes âgées et tous ceux qui s'intéressent à leur situation, et l'AD-PA regrettent vivement cette décision et demandent solennellement à ce que les 2 victimes soient entièrement dédommagées.

5 juin

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : L'AD-PA SALUE LES DÉCLARATIONS D'E. MACRON

E. MACRON a annoncé ce mercredi vouloir le vote d'une loi d'ici fin 2019 pour mieux aider les personnes âgées fragilisées.

L'AD-PA salue cette volonté très positive du Président de la République, même si elle regrette l'utilisation du terme dévalorisant de « dépendance » et préfère parler d'aide à l'autonomie.

L'AD-PA se réjouit également de l'annonce d'un débat national qu'elle appelle de ses vœux pour :

- Améliorer la place des personnes âgées fragilisées dans notre société
- Approfondir la réflexion sur la vieillesse et le vieillissement de chacun
- Baisser les coûts supportés par les personnes âgées et leurs familles, à domicile et en établissement
- Augmenter le nombre de professionnels à domicile et en établissement

L'AD-PA attend ainsi les premiers signes de cette volonté permettant d'engager les investissements nécessaires pour enfin répondre aux attentes des personnes âgées, familles et professionnels qui représentent plus de 10 millions de nos concitoyens.

13 juin

SECTEUR DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : LE MOUVEMENT CONTINUE

Les 10 organisations syndicales et l'AD-PA se sont réunies le lundi 10 septembre.

Elles ont en premier lieu fait le bilan de cet été très chaud qui a imposé aux équipes à domicile et en établissement un surcroît de travail important dû au manque récurrent d'effectifs.

Une fois de plus, si la Ministre a pu dire que l'été s'est bien déroulé c'est grâce à l'engagement des salarié-es qui s'impliquent le plus souvent au péril de leur santé, comme l'ont montré les statistiques de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) sur les accidents du travail et maladies professionnelles. Les organisations ont décidé de prolonger le mouvement engagé en octobre 2017 qui a conduit aux grèves du 30 janvier et du 15 mars 2018, auxquels se sont associées les organisations de retraités - personnes âgées, familles et proches aidants, ...

En effet, si l'intersyndicale et l'AD-PA prennent acte du gel (pour 2 ans seulement) de la convergence tarifaire en établissement et de la prise de parole du Président de la République, force est de constater qu'au quotidien rien n'a changé dans la plupart des établissements et dans les services d'aide à domicile. Les organisations réunies ce lundi, réitérent avec force leur demande de rencontre avec le Président de la République.

Elles continueront à se faire entendre dans les débats actuels et pour faire avancer leurs attentes :

- augmentation du nombre de professionnel-les à domicile et en établissement
- abrogation de la réforme de la tarification
- augmentation des effectifs et maintien des contrats aidés qui doivent être intégrés et sécurisés
- augmentation des rémunérations particulièrement dans le secteur de l'aide à domicile

L'intersyndicale et l'AD-PA proposent aux personnes âgées, à leurs familles, aux salarié-es et à tous-tes les citoyen-nes de continuer à signer la carte pétition adressée au Président de la République jointe à ce communiqué et la faire parvenir à l'une des organisations signataires.

12 septembre

CANICULE : UNE SURMORTALITÉ INACCEPTABLE

La Ministre de la Santé a confirmé une surmortalité due aux épisodes caniculaires et les Personnes Âgées ont été, cette année encore, fortement touchées.

On peut se féliciter que cette surmortalité concerne 1 500 personnes, soit 10 fois moins qu'en 2003. Mais elle reste absolument inacceptable.

Comment aurait-on réagi à une surmortalité de 1 500 jeunes enfants ?

Ainsi, ces dernières années, plusieurs dizaines de milliers de Personnes Âgées sont décédées dans l'indifférence du fait des épidémies de gripes et précédents épisodes caniculaires, comme si la surmortalité des anciens était une fatalité contre laquelle on ne peut rien.

L'AD-PA s'inscrit en faux par rapport à cette vision et a maintes fois rappelé la nécessité d'aller plus loin en renforçant prévention, lutte contre l'isolement et accompagnement quotidien des Personnes Âgées, tant à domicile qu'en établissement.

Le fort engagement dont l'ensemble des professionnels font preuve en période de crise limite les effets des sous-effectifs ; Mais il ne peut suffire.

Il importe donc, comme l'ont fait nos voisins européens, de mettre en place une véritable prestation autonomie pour augmenter le temps passé auprès des Personnes Âgées au quotidien, en établissement et à domicile.

Le Président MACRON s'est engagé à faire de cette question une priorité ; l'AD-PA attend donc que ses engagements aboutissent enfin à réellement améliorer la situation de l'ensemble de l'aide aux Personnes Âgées.

21 septembre

■ DIRECTRICE AJOINTE

Créative, passionnée, persévérante, positive, organisée et à l'écoute, je suis dans mon élément dans des missions demandant innovation, sens du dialogue, d'analyse, de la discrétion et de la négociation. De plus, sensible à la place accordée aux aînés au sein de notre société et consciente de l'évolution à venir des structures intermédiaires, pour mieux répondre aux nouveaux besoins de prise en charge, je suis désireuse de saisir une opportunité en investissant mes compétences, au titre de directrice adjointe dans votre institution tout en participant aux réflexions futures.

Contact : sylviane.proto@gmail.com // 06 38 52 98 21

■ CONSEILS - MISSIONS

Précurseur dès 2006, au sein du Conseil départemental du Val-de-Marne, du développement des démarches qualité en ESSMS en faveur de l'amélioration de la qualité « vécue » par les usagers, puis des convergences d'outils et méthodes avec les évaluations et les recommandations de l'ANESM, de culture ISO 9001, puis formé aux évaluations interne et externe des ESSMS.

J'ai défendu auprès de mes interlocuteurs (ARS, CD, Directeurs de structures et sièges) une approche économe, adaptée aux réalités de chaque structure, management compris, privilégiant la démarche d'amélioration continue et le bien être professionnel, sur une hypothétique mesure de qualité absolue.

Les évolutions en cours (ANESM en HAS, futures évaluations,...), constituent un contexte dans lequel mon expérience peut apporter le recul nécessaire pour une conduite efficiente de ces démarches.

Je recherche un poste sur des missions de déploiement, consolidation, simplification, conseil, formation, harmonisation des démarches qualité et d'évaluation en ESSMS.

Contact : daniel.martial@orange.fr

■ SOINS

Je suis âgé de 62 ans, retraité de l'Armée de l'Air. L'armée m'a détaché comme représentant à la Croix Rouge Française. Ma commission était sur les soins à domicile et les maisons de retraites. J'aimerais retrouver la même chose dans le Nord. Je ne suis pas comptable de mon temps de travail, assister au réunion avec la direction et le personnel des maisons de retraite et faire un rapport de cette réunion. Je suis diplomate consciencieux, une personne qui écoute les autres.

Contact : vandendriesschea@yahoo.fr

■ DIRECTION

Expérience de 3 ans en tant que Directeur Adjoint d'EHPAD d'un grand groupe medico-sociale. Diplômé d'un Master 2 Economie et Gestion de la Santé de l'université de Paris Dauphine, parcours Management Stratégique des Services et Etablissement pour Personnes Âgées (M2SEPA) avec mention. Je recherche un poste de directeur d'ESMS au service des personnes âgées. Je vous garantis une gestion économique rigoureuse et lisible, l'optimisation des coûts et ressources nécessaires, une démarche innovante et en réseau. Mes valeurs sont centré autour de la bienveillance et de la recherche du bien être des personnes

Contact : ad-pa@orange.fr

OFFRES

■ DIRECTION (VOGES)

Poste de Directeur à pourvoir dans les Vosges pour la fin de l'année

Il s'agit d'un établissement public relevant de la fonction publique hospitalière issu de la fusion, au 1er janvier 2016, de 2 EHPAD, 1 SSIAD, 1 ESA :

- La Résidence « Le clos des écureuils » de Plombières les Bains – EHPAD 68 lits, 1 HT, 1 Pasa 12 places
- La Résidence du Val de Joye de Le Val d'Ajol: EHPAD 67 lits, 2 HT, 6 accueil jour, 1 nuit, 1 Pasa 12 places
- Le SSIAD des cantons de Remiremont et Plombières les bains à Saint Nabord, 78 places PA, 9 PH
- L'ESA à Saint Nabord, 10 places

Contact : direction@chasvm-valdajol.fr

■ DIRECTION (TOURS)

Dans l'objectif d'optimiser les ressources de son EHPAD (4 maisons de retraite, unité Alzheimer, PASA, Accueil de jour, 355 lits), le CCAS de Tours recrute un Directeur/Directrice d'EHPAD ayant une expérience significative en direction d'établissements ou services médico-sociaux. Recrutement par voie statutaire : mutation sur grade d'attaché territorial, attaché principal territorial ou attaché hors classe territorial ou détachement (D3S). Le Directeur/Directrice est responsable des activités et du fonctionnement de l'EHPAD. Conduire le changement et la réorganisation de l'EHPAD pour l'optimisation des ressources, Mettre en œuvre le projet d'établissement, Gérer et animer les ressources humaines, Gérer les aspects économiques, financier et logistique, Assurer la représentation et la promotion, Fortes aptitudes à la négociation. Adresser lettre de motivation + cv + dernier arrêté + 3 dernières feuilles d'évaluation + copie diplôme à

Contact : addad@ccas-tours.fr

■ ALLONGEMENT DE LA VIE, QUELS DÉFIS ? QUELLES POLITIQUES ?

DIRECTION A.-M. GUILLEMARD, E. MASCOVA AVEC B. ENNUYER, M.-E. JOËL ...



Phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité, l'allongement de la vie humaine est en train de révolutionner durablement le xxie siècle, sur tous les continents. Pourtant, l'ampleur de ces mutations et leurs nombreuses implications restent largement méconnues.

L'ambition de ce livre est d'en dresser un panorama complet en montrant comment cela bouleverse la condition humaine et sociale, le régime temporel de nos existences, ainsi que les manières de vivre ensemble. Dans une société où coexistent désormais quatre générations aux expériences et aspirations sensiblement différentes, les formes de solidarité sont à repenser. De même, comment faut-il protéger et soigner dans des sociétés de vie longue ? Quels sont le sens et le prix du prolongement de la vie ? Comment concilier longévité et qualité de vie ? Autant de questions aux implications à la fois sociales,

éthiques, médicales et économiques.

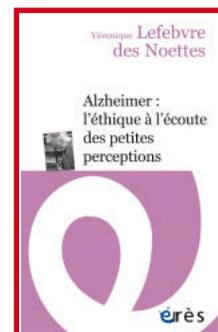
ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE - 414 p. - 26,00€

■ ALZHEIMER : L'ÉTHIQUE À L'ÉCOUTE DES PETITES PERCEPTIONS

VÉRONIQUE LEFEBVRE DES NOETTES

Quoi de plus tragique que la maladie d'Alzheimer ? Maladie de la mémoire, elle engage et altère l'être, le sens du chez-soi, le langage et la communication, le jugement et le raisonnement, et mobilise des enjeux de reconnaissance de soi et des autres. Pourtant, la maladie d'Alzheimer n'efface pas tout d'une vie ! Face aux désastres humains qu'elle provoque sur les malades mais aussi sur les proches et la société, l'auteur défend une éthique du soin incarnée. Elle montre que l'esprit des *de-mens* est toujours là, qu'il se manifeste par la persistance, la permanence d'une intelligence souterraine affective et émotionnelle archaïque encore mobilisable.

Partant d'une riche et longue expérience de terrain, ce livre fait dialoguer les patients, les notions philosophiques et les questionnements éthiques, dans le souci d'aider les soignants et les proches à partager, dans l'ici et maintenant, les moments clefs qui jalonnent l'évolution et l'accompagnement des malades d'Alzheimer, de la première consultation mémoire à l'entrée en institution et la fin de vie.



ÉDITIONS ERES - 224 p. - 14,50€

■ ET SI ALZHEIMER(S) ET AUTISME(S) AVAIENT UN LIEN ?

CATHERINE BERGERET AMSELEK



Dans les pathologies Alzheimer comme dans les différentes formes d'autisme, le Sujet, touché dans son intégrité psychique et corporelle nous emmène au cœur des processus archaïques. Ce Sujet n'habite plus entièrement son corps ou l'habite autrement ; un corps trop souvent réduit par ceux qui l'approchent au tout neuronal, à une dimension machinale, chosifié dans des visées normatives et rééducatives au détriment de sa dimension psycho-affective.

Sans évacuer aucune des sources de ces symptomatologies multifactorielles, c'est à l'intériorité de ce Sujet coupé plus ou moins de lui-même et de son histoire, mais surtout coupé des autres, que s'intéressent les auteurs.

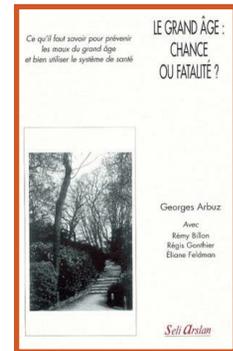
Cet ouvrage propose des pistes pour un travail en réseaux efficace entre les différents acteurs du sanitaire et du médicosocial. En effet, il est important de mettre en œuvre une prévention non prédictive mais prévenante et un management bien-traitant pour les équipes soignantes, qui pérennise dans la durée une culture du prendre soin. Seule une réflexion éthique, politique et clinique collective qui respecte des approches complémentaires adaptées à la singularité de chaque situation et tisse une alliance thérapeutique avec les familles, ces "aidants familiaux" ayant un proche souffrant d'Autisme ou d'Alzheimer, sera garante d'une prise en charge globale de ces patients atteints dans leur identité.

ÉDITIONS ERES - 408 p. - 20,00€

■ LE GRAND ÂGE : CHANCE OU FATALITÉ ?

GEORGES ARBUZ

Dans cet ouvrage, l'expression de personne âgée trouve enfin un abord global qui se situe à la confluence des représentations sociales et du vécu personnel et familial. Son principal objectif est de répondre aux préoccupations des professionnels en rapport avec des personnes âgées, mais aussi de rejoindre clairement toute personne s'intéressant à la question des personnes âgées, y compris les familles et les sujets âgés eux-mêmes. Sortant des sentiers battus, l'approche proposée par les auteurs permet de resituer l'enjeu représenté par le grand l'âge dans une visée interdisciplinaire où se rencontrent l'histoire, la sociologie, la démographie, les sciences médicales et soignantes.



ÉDITIONS SELI ARSLAN - 320 p. - 30,00€

SOCIÉTÉ

■ LES DÉCISIONS ABSURDES III.

CHRISTIAN MOREL



Christian Morel s'attaque, dans ce troisième volet, à deux nouveaux gisements d'absurdités : l'enfer des règles et les pièges que ménage la vie des groupes.

L'inflation des règles est devenue un boulet universel, pas seulement la prolifération des règles publiques, mais encore celle du vaste maquis de règles privées produites par les organisations : procédures, normes, règles de certification... À l'aide de nombreux exemples – aéronautique, maisons de retraite et crèches, normes ISO, décisions de justice –, dont on se demande s'il faut en rire ou en pleurer, l'auteur met au jour les causes profondes de cet enfer et apporte des solutions aussi utiles qu'originales.

Dans une seconde partie, Christian Morel identifie en sociologue les «pièges relationnels», trop négligés dans les organisations devenues des tours de Babel linguistiques et techniques. De nombreux cas viennent illustrer ce parcours, où le talent d'observateur décalé qui fait de Christian Morel un surprenant détecteur d'absurdités programmées se déploie. Son regard met en évidence des situations toujours inattendues, des engrenages toujours inaperçus. Ses lecteurs y percevront comme un appel au bon sens, cette chose du monde si mal partagée.

ÉDITIONS GALLIMARD - 272 p. - 20,00€

MANAGEMENT

■ L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE INDIVIDUELLE

PATRICK GILBERT, JOCELYNE YALENIOS

L'évaluation des personnes, des actions, des organisations et des institutions est une activité permanente dans tout système social. De nombreux observateurs relèvent qu'elle n'a cessé d'étendre son influence et tous soulignent aujourd'hui sa centralité dans de multiples champs (entreprises, éducation, action publique, médico-social, etc.). Dans une organisation, la performance fait couramment l'objet d'évaluation.

Cet ouvrage s'intéresse spécialement à l'évaluation des individus dans les organisations et aux dispositifs par lesquels elle est mise en œuvre. L'évaluation des personnes est envisagée comme reliée à l'environnement économique et social et ouverte à une diversité d'interprétations.

Les auteurs exposent les approches théoriques les plus marquantes, classées en grandes rubriques (théories normatives, théories critiques et théories institutionnelles). Pour finir sont proposés les éléments d'une théorie des dispositifs d'évaluation qui combine plusieurs apports.



ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE - 128 p. - 10,00€



6 & 7 Sept. PARIS

Congrès Des Âges et du Vieillissement

Le RENDEZ-VOUS des PERSONNES ÂGÉES, FAMILLES, ÉLUS et PROFESSIONNELS

"Changer de regard et agir au quotidien ?"



QUELLE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ?

- M. Sylvain DENIS, Président d'honneur FNAR, Vice Président Conseil CNSA
- M. Bernard HERVY, Vice -Président GAG
- M. Bruno Fonlupt, Directeur Maison Saint Joseph
- Mme Nicole PETIT, Citoynage
- Mme Marie-Armelle LABOUIERE, Citoynage
- Mme Paquerette MERCIER, Citoynage
- Mme Jacqueline DUPRE, Citoynage
- Mme Geneviève GARNIER, Citoynage
- Mme Marie-Christine CHARLIER, Citoynage
- Mme Marie-Christine STREIBER, Citoynage

RESPECT DES ÂGES ET PERSPECTIVES DES AINÉS D'AUJOURD'HUI

- Carole RENUCCI, Directrice des Temps de Vieillesse
- Anne-Sophie PARENT, Responsable Forme et Développement

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU MOUVEMENT DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

- Romain GIZOLME, Directeur AD-PA
- Maurice TOULLALAN, Président ANHR
- Mireille STIVALA, Secrétaire Générale CGT-Santé et Action sociale
- Anne-Sophie PELLETIER, Aide-Médico-Psychologique, Leader du mouvement de Fouchérais
- Eve KAMBIERES, Secrétaire Générale ADT Santé et Autonomie
- Christophe GARRE, Secrétaire Général de l'Association Française des Aînés

• Philippe SERRE, Président FNAR
 • Valère SOCIRAT, Responsable de développement ANDES
 • Pierre ROUX, Directeur GCSMS Palais
 • Hervé ROBERT, Directeur SAD Age et Vie
 • Marie-Laure DELAUNAY, Animatrice

• Jacques BORGY, Secrétaire général SNP
 • Christine CARDIN, Responsable Formations ADAL
 • Anne-Marie PERRIN, Directrice SSIAD Livradois-Forez

ISSEMENT ET COHESION SOCIALE

- Pascal CHAMPVERT, Président AD-PA
- Renaud MARIN LA MESLEE, Président SNGIE
- Marie de HENZEZEL, Psychologue clinicienne et écrivain « Ce que les aînés ont à nous dire »

